

Dernière mise à jour le 22 février 2021

Le taux du livret A est maintenu à 0,5 % au 1er février 2021

Taux de l'épargne réglementée Les taux de rémunération des livrets A, LDDS (Livret de Développement Durable et Solidaire) et LEP (Livret d'épargne Populaire) sont parus dans un arrêté au Journal officiel le ...

Sommaire

- Taux de l'épargne réglementée
- Le mode de calcul du livret A

Taux de l'épargne réglementée

Les taux de rémunération des livrets A, LDDS (Livret de Développement Durable et Solidaire) et LEP (Livret d'épargne Populaire) sont parus dans un arrêté au **Journal officiel** le 11 février 2021.

Ils ont vocation à s'appliquer jusqu'au 1^{er} août 2021. Car c'est deux fois par an que le taux du livret A est fixé par l'état.

Le livret A et les autres placements réglementés voient leurs taux maintenus à la rémunération actuelle. Le livret A reste fixé à 0,50 %. Les rendements des autres livrets réglementés restent inchangés.

Le taux du LDDS reste, lui aussi fixé à 0,50 %.

Le LEP (Livret d'épargne Populaire) pour sa part continue à 1%. Et la rémunération du CEL (Compte épargne Logement), est maintenu à 0,25 %.

Pour rappel, le livret A est disponible à tout moment. Ces intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Le calcul se fait par quinzaine, en date du 1^{er} et du 16 de chaque mois et les intérêts sont versés annuellement le 31 décembre. Ils viennent s'ajouter au capital.

Le mode de calcul du livret A

Le taux d'intérêt est calculé à partir de l'inflation des 12 derniers mois, et la moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois plus la moyenne mensuelle de l'Eonia.

L'Eonia (Euro Overnight Index Average) est le taux des dépôts interbancaires au jour le jour dans la zone euro. L'Euribor (EURO InterBank Offered Rate) est le taux interbancaire offert entre banques dans la zone Euro.

Une réforme de la formule de calcul à compter du 1er février 2020 introduit un plancher de sorte que le taux du livret A ne pourra « jamais être inférieur à un minimal absolu de 0,5 % ».

Donc, s'il ressort de la formule de calcul, un taux qui serait inférieur à 0,5 %, c'est le taux plancher de 0,5 % qui s'applique.

La détermination du taux du livret A, influe directement d'autres taux : celui du LDDS, du LEP, du CEL.

Depuis février 2019, le taux du livret A est maintenu à 0,50 %, son niveau de rémunération le plus faible de son histoire.

Actuellement, la rémunération espérée pour un livret au plafond (22 950 €), est annuellement de 114,75 €.